

Programme de formation – reconversion au profit des diplômés de l'enseignement supérieur à la recherche d'un emploi

Rabat Le : 20 nov. 2007

Dans le cadre des efforts déployés par le nouveau gouvernement pour l'insertion des diplômés de l'Enseignement Supérieur à la recherche d'un emploi, le Premier Ministre, M. Abass El Fasssi a présidé, mardi 20 novembre 2007, au siège de son département, une réunion consacrée à l'examen du programme de reconversion de ces diplômés pour faciliter leur insertion dans la vie active, pour lequel le gouvernement a dédié une enveloppe globale de 167 millions de dirhams.

Le programme de reconversion au profit des diplômés chômeurs a pour objet d'assurer une formation de reconversion en faveur de 3450 dont 1800 de formation scientifique, conformément à l'accord signé le 02 août 2007 entre le Gouvernement et les 25 associations représentatives de cette population.

Ce programme qui sera mis en œuvre sur des phases jusqu'à fin 2008, vise à contribuer à la qualification des diplômés à la recherche d'emplois et les aider à s'insérer dans la vie active. Ces formations qualifiantes ont pour objectifs essentiels :

- L'adaptation aux besoins du marché des profils de diplômés à la recherche d'un emploi ;
- L'immersion de ces diplômés dans le monde de l'entreprise tout en prenant connaissance du fonctionnement de l'environnement de cette dernière ;
- L'entraînement aux techniques de recherche d'emploi.

Trois types de formations ont été arrêtés dans ce cadre :

- Formations scientifiques et techniques ;
- Formations en lettres et sciences humaines ;
- Formations économiques, juridiques, sociales et de gestion.

Les principes de cadrage du programme

Le programme de reconversion se veut innovant, pragmatique et efficace avec des résultats concrets. Il est fondé sur quatre principes de cadrage :

La formation de reconversion constitue une rupture par rapport au type de formation d'origine des intéressés. Son contenu ne vient pas en complément des formations reçues au niveau des écoles supérieures et universités où ils ont poursuivi leurs études. C'est une formation pour l'insertion, qui s'effectue dans des établissements dédiés et appropriés.

L'intégration dans le monde socio-économique constitue aussi un objectif ultime pour la

réussite du programme. Cette préoccupation est prise en considération dans le montage et le déroulement du programme de formation – reconversion.

ü Ce programme de formation – reconversion est élaboré selon les besoins réels du marché de l'emploi et des secteurs employeurs. La tâche des formateurs se limite au montage de programmes de formation répondant aux besoins spécifiques des employeurs et du marché de l'emploi.

ü Les programmes de formation sont élaborés par les établissements de formation concernés en concertation avec les secteurs productifs employeurs, ce qui permet à ces secteurs de contribuer à définir les modules de formation requis pour l'apprentissage des métiers dont ils ont besoin d'une part, et de participer à la formation pratique en entreprise, à travers des stages en entreprise au profit des diplômés, d'autre part.

A l'issue des différents programmes de formation, une double certification (établissements de formation et profession) sera décernée à ces chercheurs d'emploi, ce qui permettra d'augmenter leur chance d'insertion dans les entreprises offrant des emplois s'apparentant à leurs qualifications.

ü Ce programme est basé sur une approche territoriale pour une formation de proximité. Dans ce cadre, six (6) pôles de formation – reconversion, relatifs aux grands bassins de l'emploi dans notre pays, ont été identifiés. Il s'agit des bassins d'emploi de Casablanca-Rabat, Marrakech, Fès, Agadir, Laâyoune et Tanger.

Ingénierie de la Formation de Reconversion

Le montage pédagogique du programme concilie entre la nécessité d'assurer aux candidats la reconversion requise dans des métiers recherchés par le monde de l'emploi et le choix opéré par des individus pour des formations répondant à leurs aspirations et aptitudes.

Chaque programme de formation sera composé d'une **formation de reconversion**, d'une durée maximale de huit mois (volume horaire de près de 850 heures), et d'un **stage professionnel** de trois mois.

Mise en oeuvre du programme

Le programme global sera réalisé en vingt quatre (24) mois. Son lancement officiel est prévu à la fin du mois de novembre 2007, à partir du pôle pilote de Rabat. Ainsi, et pour une première phase, 240 diplômés de l'enseignement supérieur bénéficieront d'une formation de reconversion au niveau des établissements supérieurs suivants :

- L'Ecole Mohammed VI des Ingénieurs (120 bénéficiaires) ;
- L'institut National des postes et des Télécommunications (60 bénéficiaires) ;
- L'Ecole Nationale de l'Informatique et de l'Analyse des données (60 bénéficiaires).

Ce programme de reconversion va concerner les formations suivantes :

- La gestion des bases de données et le développement de logiciels ;

- Le développement web et l'administration de réseaux ;
- La conception mécanique, l'administration de bases de données, le management des projets gestion des risques liés à l'hygiène et à la sécurité.

La première promotion concerne les diplômés des spécialités suivantes :

- Mathématiques (70 personnes)
- Génie (78 personnes)
- Informatique (109 personnes)

Selon la même approche, les prochaines phases du programme vont concerner les spécialités relatives aux branches des lettres et sciences humaines et les sciences économiques, juridiques, sociales et de gestion.